

Rapport de la mission d'information sur le Coton Génétiquement Modifiable (CGM) à Garoua



Version des faits de la SODECOTON
Janvier 2016

Le Collectif « ATTENTION OGM »



Introduction

L'an deux mille seize et le treize janvier, une mission du collectif « Attention OGM » a séjourné au Nord dans le cadre d'une mission d'information sur le coton génétiquement modifié (CGM) à la SODECOTON. Cette mission a été effectuée par :

1. Bernard NJONGA, Président d'honneur du SAILD
2. Louis-Marie KAKDEU, cadre technique l'ACDIC

L'objectif était de toucher du doigt et en savoir plus sur le CGM en expérimentation à la SODECOTON, visiter les champs d'essais et comprendre la situation exacte. Pour ce faire, il a été résolu au sein du collectif d'effectuer une descente sur le terrain pour recueillir l'information juste avant de décider des actions futures.

Cette mission s'est déroulée en deux temps : les entretiens au bureau et la descente sur le terrain. L'ensemble du processus s'est déroulé de 8 à 15 heures. Le présent rapport fait état de la situation du CGM tel que décrite par la SODECOTON.

I- Les entretiens au bureau

Deux entretiens majeurs ont lieu avant la descente sur le terrain. L'entretien avec le Directeur Général et l'entretien avec le Directeur de la production agricole et son chef de division en charge du suivi du projet CGM.

I.1. L'entretien avec le Directeur Général

Pour l'équipe en charge, il était question d'obtenir préalablement l'autorisation administrative du Directeur Général avant d'entreprendre toute visite des champs de la SODECOTON. Ainsi, le mercredi 13 janvier 2016 dès 8h du matin, la mission s'est rendue à la société sans rendez-vous et a été agréablement surprise d'être introduite et accueillie une dizaine de minutes plus tard par le DG, Abdou NAMBA, en personne. De façon très conviviale, ce dernier a conduit la mission dans son bureau et s'est montré ouvert à la discussion sur tous les sujets. Les échanges ont duré près d'une heure.

Après avoir expliqué à M. NAMBA le but de notre mission, à savoir s'informer sur les essais CGM en cours à la SODECOTON, ce dernier a remercié le collectif d'être venue à la source, tout en affirmant son respect pour sa position connue

grâce aux activités antérieures. Par la suite, il a défendu quatre points de vue politique, économique, scientifique et social.

Sur le plan politique, M. NAMBA a rappelé le contexte mondial où environ 80% du coton commercialisé est CGM. A son avis, cela aurait été une erreur tactique pour le Cameroun que de ne pas s'intéresser à cette nouvelle technologie pour mieux se prémunir et s'en protéger. En effet, au lieu d'avoir à subir, il faut la maîtriser parce qu'elle entrerait au Cameroun même de façon accidentelle par le phénomène de mouvement des populations.

Sur le plan économique, le Cameroun pourrait perdre des parts de marché importantes s'il devient moins compétitif face à d'autres pays producteurs de CGM. Pour ce faire, il faut se préparer pour être toujours à la hauteur de la demande du marché.

Sur le plan scientifique, les chercheurs du Cameroun ont déjà montré par le passé qu'ils peuvent être à la hauteur des objectifs à eux assignés. Par conséquent, il n'y a pas de raison de se fermer à la recherche. Au contraire, il faut leur donner les moyens de travailler pour sauvegarder les intérêts du Cameroun.

Sur le plan social, le DG indique qu'il n'y aura pas de dépendance au CGM d'origine étrangère. Le Cameroun a défendu sa souveraineté et a tenu à l'autonomisation de son expérimentation. En d'autres termes, les gènes sont introgressés sur les variétés camerounaises qui seront produites sur place selon une politique de vulgarisation nationale. Mieux, les variétés camerounaises non-CGM seront conservées, donnant la liberté aux paysans de choisir la semence de leur choix. On n'obligera pas le paysan à opter pour le CGM. Ne cultivera le CGM que celui qui veut.

Pour conclure, le Directeur général affirme que la SODECOTON et ses partenaires se limitent à l'expérimentation et qu'il reviendra à l'Etat du Cameroun de prendre la décision politique en son temps. Nul ne peut dire quand viendra cette décision politique.

Après la prise de parole Monsieur NAMBA, les échanges se sont poursuivis en présence d'Ibrahim NGAMIE, le directeur de la production agricole, qu'il a pris le soin d'appeler. La mission a émis le souhait de visiter les cultures en champ et le DG a demandé à son collaborateur de prendre toutes les dispositions nécessaires pour faciliter cette descente sur le terrain. L'entretien s'est terminé sur une note d'humour sarcastique selon laquelle « l'ACDIC bavarde beaucoup ».

I.2. L'entretien avec le Directeur de la production agricole

Après l'entretien avec le Directeur général, le Directeur de la production agricole a reçu la mission dans son bureau pour la suite de la discussion sur les aspects techniques. Une fois chez celui-ci, il a appelé à son tour monsieur NADAMA, Chef de division recherche et développement. Après avoir écouté la mission et la présentation de son objectif, le directeur de la

production agricole a dit qu'il était ouvert à toutes les questions avant de passer la parole à son chef de division pour les réponses.

La SODECOTON aurait-elle pris en compte les impacts que le coton transgénique aurait causé dans d'autres pays qui l'ont testé?

Les répondants ont affirmé que la littérature sur les CGM a été suffisamment exploitée avant le lancement de l'expérience camerounaise. Mieux, dès les débuts en 2010, des experts d'autres pays comme le Burkina Faso avaient été conviés au Cameroun pour partager leurs expériences. C'est ainsi qu'en tirant les leçons de la dégénération au Burkina Faso, le Cameroun a voulu faire une variété camerounaise à 100%. De l'avis des interlocuteurs, le problème burkinabè n'était pas celui de la productivité mais, de la qualité CGM différente de leur variété de base. Le principal manquement aurait été de n'être pas allé jusqu'au bout du croisement. Le Burkina s'était limité à 3 backcross alors que le Cameroun ira jusqu'à 5 backcross, ce qui lui permettra de garantir à 99% la conservation de sa qualité.

Quel est le chemin déjà parcouru dans le processus d'expérimentation du CGM au Cameroun ?

Il en ressort qu'au niveau administratif, le cadre institutionnel et réglementaire a déjà été mis sur pied. Au niveau scientifique, la première phase du test en milieu confiné a été achevée. Le test se fait maintenant en milieu ouvert. Ce test en milieu ouvert vise à ressortir l'itinéraire technique du CGM. Si cette phase est passée avec succès, alors il restera de faire le test en milieu réel c'est-à-dire en milieu paysan avant la rédaction du rapport final.

Quels sont les paramètres testés sur l'évolution du coton transgénique au Nord du Cameroun : résistance au climat ou évolution de ce coton dans un type de sol particulier comme celui du Nord du Cameroun ?

Il ne s'agirait en rien de tout cela. Le CGM est l'association d'un gène et d'une variété de coton qui peut déjà être résistant au climat ou propice à un type de sol. Le gène apporté par Bayer procure deux choses : la résistance aux herbicides (réduction des précautions dans leur utilisation) et la résistance aux ravageurs de capsules que sont les insectes et les chenilles. En d'autres termes, la technologie a pour ambition d'apporter aux paysans un gain en coût (au lieu de six campagnes de pulvérisation des insecticides, ils n'en feront plus qu'une seule ou deux), un gain en énergie et en temps de sarclage, un gain sur la santé avec la réduction de la pénibilité et de l'exposition aux produits chimiques. A ce niveau aussi, une différence nette est faite avec le Burkina où l'on testait seulement la résistance aux herbicides.

Que prévoit-on l'après expérimentation ?

A cette question, les interlocuteurs ont répondu sur le plan technique et on dit que la position politique n'est pas encore tranchée. Sur le plan pratique dans les parcelles expérimentées, il n'y aura pas de cultures avant deux années. Il y aura une surveillance régulière à toutes les saisons de pluie pour arracher tout ce qui pousse dans la zone de sécurité. Le sol sera couvert (de pailles) pour limiter sa

dégradation. Le sol sera remis à l'état initial. La plus grande attention sera plutôt portée sur la valorisation des résultats. Il reviendra aux autorités politiques de prendre leurs décisions.

Les paysans sont-ils sensibilisés sur les avantages et inconvénients de l'usage des semences à base d'OGM ?

Selon leurs propos, c'est l'une des recommandations du protocole qui a été respectée. La population riveraine a été associée au projet dans une démarche participative. Les terres expérimentées n'ont pas été arrachées. Elles sont louées annuellement sous contrat. Les chefs de village sont associés ainsi que les autorités administratives. Ils assistent aux explications de toutes les dispositions avec procès-verbaux. Au lancement, il y a eu une conférence publique. Le Conseil national de biosécurité assure le suivi. Il existe des cahiers de conformité sur chaque site. Une plaque indiquant le type d'activités menées est visible autour du site.

Quels sont les mesures de précautions prises par la SODECOTON au regard des réalités sur le terrain où les cultures de Coton sont associées aux cultures vivrières ?

Les répondants ont rassuré qu'il n'y aura pas de changement et qu'au contraire, les autres cultures bénéficieront des bienfaits du CGM à savoir : l'absence d'herbes et de ravageurs. Les méfaits, si existants, seraient insignifiants.

En ce qui concerne la dissémination involontaire dans les plantations voisines (pollen, graine), des dispositions drastiques ont été prises notamment :

- En milieu confiné : grillage de 2 mètres de haut + pièges à pollens + 200 mètres de malvacée + 1 kilomètre de non-culture de coton
- En milieu ouvert : Haies mortes+ pièges à pollens + 200 mètres sans malvacée (coton et plante apparentée) + 1 kilomètre de non-culture de coton

Le piège à pollens consiste en une haie de 8 mètres érigée autour de la culture pour attirer par leurs fleurs les abeilles qui tenteraient de s'échapper de la parcelle.

Dans les deux zones, il est procédé à une destruction systématique après la récolte de tous les plants et autres matériels non-réutilisables. L'Etat camerounais a choisi la destruction par le feu dans une fosse se situant dans la zone de sécurité.

De façon stricte, tout le processus de transformation se passe à l'intérieur de la parcelle de la zone de sécurité allant du pesage à l'égrenage et à l'emballage selon le procédé de triple sachet.

En milieu confiné, l'accès à la parcelle se fait sous combinaison afin de limiter le transport des gènes hors de la zone de sécurité. Ce protocole n'est pas respecté en milieu ouvert où nous n'avons pas vu de combinaison.

N'y a-t-il pas de risques et d'éventuels dégâts que pourrait causer l'expérimentation ?

Il en ressort que la responsabilité de la Recherche est fortement engagée lors des tests en milieu confiné et qu'en milieu ouvert, les travaux se font sous la responsabilité de la SODECOTON. Toutefois, il existe un plan de gestion des risques.

Quelles sont les grandes étapes du processus de recherche et où en est-on ?

On a parlé de façon distinctive de quatre phases du projet à savoir :

- Accord préalable des autorités camerounaises en connaissance de cause
- Expérimentation en milieu confiné (Look and see)
- Expérimentation en milieu ouvert
- Expérimentation en milieu réel ou paysan.

Existe-t-il ou non une intention de généralisation ou de lancement des autres recherches OGM sur d'autres cultures après l'expérience sur le coton ?

Les répondants ont dit qu'à leurs connaissances, il n'existe aucun projet de ce type et qu'ils ne travaillent que sur le coton. Ils ont conseillé la mission de se rapprocher des responsables des autres programmes agricoles pour le leur demander directement. Toutefois, il y a un intérêt pour les produits dérivés du coton même si aucune information officielle n'existe.

Les parties prenantes étaient-elles satisfaites du travail de recherche scientifique en cours ?

La réponse a été positive. Les répondants ont plutôt exprimé une certaine sérénité quant au bon déroulement des essais. De leur point de vue, aucun incident n'a été signalé jusqu'à présent et chaque partie prenante respecterait son cahier de charge. « Tout se déroule comme prévu », ont-ils dit. Les hypothèses de recherche seraient en cours de confirmation. Le but est d'arriver à une variété camerounaise conservant la même qualité de fibres longues qui fait la spécificité du Cameroun sur le marché mondial.

II- Descente sur le terrain

La descente sur le terrain a eu lieu en deux étapes. D'abord en milieu ouvert et ensuite, en milieu confiné. Les recherches sur le terrain sont effectuées sous la responsabilité d'une quinzaine de chercheurs.

II.1. Descente en milieu ouvert

A la suite de l'entretien avec le directeur de la production agricole, ce dernier a confié la mission à son chef de division qui s'est chargé d'arranger la descente sur le terrain. Après quelques coups de fil sans succès sur le terrain, ce dernier s'est proposé d'accompagner la mission sur le terrain à bord de sa voiture. Cette proposition a été vivement accueillie et la descente sur le terrain a eu lieu autour de 11 heures. Trois sites ouverts existent. Le site en milieu ouvert visité se trouve à Gatshiga, à environ 32 kilomètres de Garoua. C'est un terrain d'environ 2 hectares entouré par des haies en bois qui servent de limite physique. Le site est placé sous la responsabilité du chef de centre IRAD de Garoua qui a conduit notre visite.

Sur le site à Gatshiga, la mission est arrivée pendant la phase de récolte. Les recherches en sont à la première campagne de la phase d'expérimentation en milieu ouvert. Cette campagne a commencé avec un mois de retard au mois d'Août 2015 à cause du retard accusé dans l'obtention des autorisations administratives. L'accord de l'Etat camerounais aurait été donné pour trois ans. Ainsi, la mission est arrivée à la période de récolte comptant pour la première campagne en milieu ouvert et la quatrième année depuis le lancement du projet en 2012.

On apprend que l'efficacité et la sélectivité de la technologie BT (*Bacillus Thuringiensis*) qui produit les toxines répulsives contre certains ravageurs a été testée en milieu confiné sur trois campagnes mais, sur une variété (matériel végétatif) australienne. Il convient maintenant de la tester en milieu ouvert sur une variété camerounaise. En clair, si l'on se contentait d'une variété étrangère, on pouvait déjà dire que le test est concluant. C'est la souveraineté demandée par le Cameroun qui justifie la poursuite des recherches.

On apprend aussi que le processus d'introggression de la variété camerounaise en cours de test a été fait aux USA et que c'est l'expérimentation qui se fait sur place à Garoua au Cameroun.

II.2. Visite d'un site en milieu confiné

Afin de nous permettre de voir à quoi renvoyait le test en milieu confiné, la visite du site de Djaligo à environ 30 kilomètres de Garoua a été organisée. La mission était toujours accompagnée par le chef de division de la SODECOTON et le chef

de centre IRAD. La mission est arrivée sur le site autour de 13 heures et a pu constater qu'il n'était plus en activité. Le test en milieu confiné aurait duré trois ans.

La mission a donc pu constater l'existence supplémentaire d'un grillage comme annoncé et d'un container qui servait pour des manipulations diverses. Elle a pu voir les combinaisons qui permettaient d'avoir accès aux cultures. Les recherches étaient au niveau de la restauration du sol par le léguminage.

Toutefois, une parcelle non-récoltée a été observée. Nos interlocuteurs ont expliqué que cette culture permettait de multiplier les semences dans une zone de sécurité. Sur cette parcelle, la mission a eu l'occasion de prendre connaissance de la disposition des plants en 5 lignes tests et 2 lignes témoins encadrants. En d'autres termes, on met 1 ligne témoin, 5 lignes tests et 1 autre ligne témoin. La variété CGM australienne est de courte taille tandis que le CGM camerounais a une taille proche de celle de la variété conventionnelle actuelle. Effectivement, en termes de productivité, on a également constaté que la variété conventionnelle testée que ce soit en milieu ouvert ou en milieu confiné n'est pas porteuse de beaucoup de graines. En clair, avec l'œil du profane, on a pu voir sur le chemin du site d'autres champs cotonniers visiblement plus riches en branches et en graines que le champ d'expérimentation de la SODECOTON. L'explication reçue était qu'il s'agit d'une autre variété non encore testée de CGM.

C'est donc autour de 15 heures que la mission sera de retour à la direction générale de la SODECOTON. La visite sur le terrain aurait permis de prendre les photos pouvant permettre de se faire une idée sur l'activité.

III- Triangulation des résultats

Pour la confrontation des réponses, nous avons posé les mêmes questions à nos répondants sous différents aspects et dans des contextes différents : dans le couloir, sur le terrain ou en cours de route.

- Sur les gains, il en ressort que les gains en productivité, en coût de production, en temps, sont encore à vérifier. En d'autres termes, la rentabilité est encore à vérifier. Le gène introduit ne fournit que la résistance aux herbicides et aux ravageurs.
- Sur la sécurisation de la parcelle et des semences en cours de test, il en ressort que le risque zéro n'existe pas dans la mesure où le site n'est que sous la seule responsabilité des agents de sécurité pendant la nuit.
- Sur les accusations faisant état de la présence des autres types de CGM concurrents au Nord du Cameroun, il en ressort qu'il n'y a pas d'informations précises sur cette question et que la probabilité existe dans la mesure où les mouvements de population sont attestés.
- La faiblesse de l'élément de langage est de montrer que l'entreprise SODECOTON ne gagne rien et que tout est à l'avantage du paysan. Par exemple, tous les interlocuteurs de la mission affirment qu'il n'y avait pas de chronogramme pour l'après-expérimentation, pourtant ils ont fourni

des informations sur l'après-expérimentation en indiquant que le paysan sera libre de choisir entre CGM et le non-CGM. Or, suite au phénomène de contamination évidente et en application du droit de propriété applicable aux CGM, le paysan se retrouvera dans un engrenage qui l'obligera à se lancer dans le CGM.

- Sur le cahier de charges, il ressort qu'il n'est pas fixe. Il est ajustable et/ou adaptable en fonction de l'évolution du projet et en l'état, il est difficile de s'en tenir à un seul.

IV- Remarques générales

- La mission a été reçue par tous les principaux responsables du projet CGM qui se sont montrés ouverts et ont expliqué ce qu'ils font. Ils ont tous apprécié notre démarche d'être venu à la source.
- Il n'existe pas de dossier de presse sur le CGM. Le dispositif de transparence n'est donc pas en place malgré l'existence d'un point focal chargé de centraliser les informations et documents administratifs sur le sujet. D'après les explications obtenues après plusieurs croisements, la mise à disposition de ce dispositif n'a été faite que dans le souci de réduire les risques de communications divergentes sur le sujet.
- Au moment où nous rédigeons ce rapport, nous n'avons eu accès à aucun rapport ou document présentant l'état de la recherche. Nous nous sommes limités aux entretiens et à la visite du site. Il est difficile de dire avec exactitude que les informations orales recueillies sont conformes à la réalité. La SODECOTON ne nous a laissé que le choix de les croire sur parole.
- L'évaluation socio-économique n'a pas été faite pour la campagne en cours à cause du retard accusé dans l'obtention de l'autorisation de l'Etat camerounais à tester en milieu ouvert. Cela montre tout de même que ce volet de l'étude qui intéresse le Collectif ne fait pas partie des priorités absolues en l'Etat.

V- Recommandations au Collectif

- Le volet social est négligé dans l'expérimentation. La SODECOTON le fera plus tard selon les explications. Parmi la quinzaine de chercheurs en poste autour du projet, aucun n'a la responsabilité de cette tâche. Il convient pour le collectif de s'y intéresser de près, voire de proposer la collaboration de son équipe de recherche pour mener cette tâche.
- Un flou persiste autour de l'existence de plusieurs types de CGM sur le terrain, différente de ceux en expérimentation à la SODECOTON. Une étude-diagnostic est nécessaire pour établir les responsabilités et garantir la transparence.

- Un cadre institutionnel et réglementaire impressionnant est mis sur pied autour du projet. Toutefois, il est difficile de vérifier son opérationnalisation. Une mission plus longue pourrait être utile à cet effet.
- Aucun chronogramme précis n'existe sur la fin de l'expérimentation et la prise de décision de vulgarisation. Or, il s'agit du virage le plus important dans le processus d'introduction du CGM au Cameroun. Il convient d'exiger des autorités compétentes de publier le chronogramme des activités jusqu'à l'autorisation de vulgarisation.

Fait à Garoua le 13 janvier 2016

Pour Le Collectif « ATTENTION OGM »

Bernard Njonga

Louis-Marie Kakdeu